

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une ar-  
tère dans la zone industrielle de  
Meyrin-Satigny

du 27 janvier 1982

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête de la FIPA, demandant d'attribuer  
une dénomination à la desserte no 11 ;

vu la proposition de la commune de Satigny ;

vu le préavis de la commission cantonale de  
nomenclature ;

vu le règlement sur la dénomination des ar-  
tères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

## ARRÊTÉ

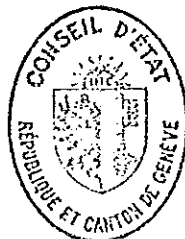
Il est donné le nom de :

- Rue des Sablières (lieu-dit) CV-5907L  
à l'artère en construction, partant de la route de Satigny,  
sans issue.

Cette dénomination entrera en vigueur le 1er mai 1982.

Communiqué à :

Intérieur	7 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
Chancellerie	1 ex.
Sautier	3 ex.
BH	1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat:

*D. Haenni*